

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE
DIRECTION DES ETUDES ET DES SYSTEMES D'INFORMATIONS
SERVICE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES

**RAPPORT SUR LA PRODUCTION, L'EXPORTATION ET
LES RECETTES PETROLIERES**

RAPPORT DU MOIS DE FEVRIER 2015

27 MARS 2015

SOMMAIRE

1. Production	3
1.1. Production journalière	3
1.2. Partage de la Production.....	4
1.2.1. Etat et contractants	4
1.2.2. Partage de la production entre les contractants	5
2. Les Ventes	5
2.1. Les enlèvements par pool.....	5
2.2. Les conditions et le détail des ventes	6
3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH pour le compte du compte unique du Trésor Public	7

TABLEAUX

Tableau 1 : Chiffres de production du mois de février2015	3
Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants.....	4
Tableau 3: Part des contractants.....	5
Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date	5
Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl)	6
Tableau 6: Détails de la partie de la dernière cargaison enlevée (27/02/2015).....	6

GRAPHIQUES

Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils.....	4
--	---

ANNEXES

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au mois de février 2015	7
--	---

Ce rapport se compose de trois parties principales.

1. La première partie est consacrée à la production du champ de Chinguetti, seul champ en cours d'exploitation. Elle fait état du partage de la production entre les différents intervenants.
2. La deuxième partie concerne les ventes effectuées.
3. La troisième concerne les recettes de l'Etat et les retraits effectués sur le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH).

1. Production

1.1. Production journalière

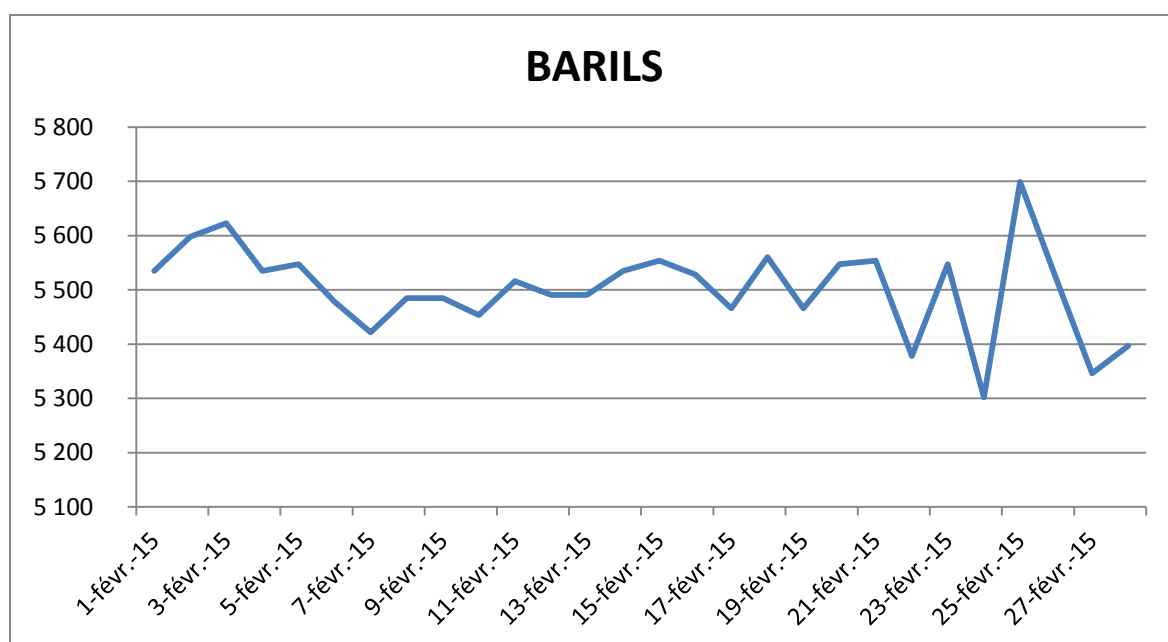
Tableau 1 : Chiffres de production du mois de février 2015

DATE	BARILS
1-févr.-15	5 535
2-févr.-15	5 598
3-févr.-15	5 623
4-févr.-15	5 535
5-févr.-15	5 548
6-févr.-15	5 478
7-févr.-15	5 422
8-févr.-15	5 485
9-févr.-15	5 485
10-févr.-15	5 453
11-févr.-15	5 516
12-févr.-15	5 491
13-févr.-15	5 491
14-févr.-15	5 535
15-févr.-15	5 554
16-févr.-15	5 529
17-févr.-15	5 466
18-févr.-15	5 560
19-févr.-15	5 466
20-févr.-15	5 548
21-févr.-15	5 554
22-févr.-15	5 378
23-févr.-15	5 548
24-févr.-15	5 302
25-févr.-15	5 699
26-févr.-15	5 522
27-févr.-15	5 346
28-févr.-15	5 397
Total	154 062

NB : Ces chiffres sont basés sur les indications du compteur ultrasonique de production, il s'agit des chiffres bruts qui sont sujets à une réconciliation ultérieure

1. La case surlignée correspond à la date d'enlèvement. Celle-là même qui figure dans le document intitulé « Bill of lading » ou connaissance.

Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils



Sources : Graphique des auteurs

2. La production au cours du mois de février a été en peu stagnante autour d'un rythme moyen de production égal à 5 502 barils par jour avec une diminution remarquable au 24^{ième} jour suivit par un sursaut visible au jour suivant du mois.
3. La production journalière moyenne de ce mois a connu une diminution par rapport au mois précédent pour se situer à 5 502 bbl/j contre 5 676 bbl/j au mois de janvier.

1.2. Partage de la Production

1.2.1. Etat et contractants

Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants

Février	
Production Total	154 062
CostOil	92 437
Profit Oil	61 625
Profit Oil GVMT	18 487
Profit Oil de Contractant	43 137
Rythme Moyen de Production	5 502
Part de l'Etat en Profit Oil	30%

Sources : Calcul des auteurs

4. les calculs sont basés sur le CPP révisé utilisant par hypothèse un prix pour le mois de Décembre égal à 50 US\$ le baril.

1.2.2. Partage de la production entre les contractants

Tableau 3: Part des contractants

Société	CostOil	Profit Oil	Total
PC Mauritania I	28 470,71	13 286,33	41 757,04
PC Mauritania II	15 330,28	7 154,13	22 484,41
FP Mauritania B BV	2 628,27	1 226,53	3 854,80
Premier OilMauritania B Limited.	4 880,69	2 277,66	7 158,35
SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDR	11 092,48	5 176,49	16 268,98
TullowOil	17 570,50	8 199,56	25 770,06
Kufpec	9 460,41	4 414,86	13 875,27
ROC OIL (MAURITANIA) COMPANY	1 952,28	911,06	2 863,34
Roc Oil (Chinguetti) B.V	1 051,75	490,82	1 542,57
Total	92 437,37	43 137,44	135 574,82

2. Les Ventes

2.1. Les enlèvements par pool

5. Les intervenants au niveau du champ Chinguetti (seul champ actuellement exploité) sont regroupés en un seul pool depuis juillet 2007.

6. Les produits sont encaissés, en général, un mois après la date d'enlèvement.

Un enlèvement de 497 606,80 bbl a eu lieu le 27/02/2015, cette cargaison a été achetée par SARAS à 51,232 USD le baril soit 8,98 USD de moins que le prix du Brent sur le marché.

Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date

Chargement	Date	Quantités communiquées dans les précédents rapports	Quantités nettes	écart	pourcentage	Pool unique
CG037	Juin/2013		622 811,20			
CG038	Septembre/2013		599 695,88			
CG039	Décembre/2013		301 271,00			
CG040	Mars/2014		417 456,16			
CG041	Mai/2014		623 430,16			
CG042	Août/2014		522 974,24			
CG043	Novembre/2014		512 546,73			
CG044	Février/2015		497 606,80			

Source :SMH

7. Le contrat d'enlèvement stipule qu'un jour avant chaque enlèvement, la part de chaque intervenant est actualisée compte tenu de la production réalisée et des enlèvements déjà effectués. Les ratios des parts obtenues par chaque partie seront appliqués au produit de la cargaison.

Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl)

Date d'enlèvement	31/07/2014	31/08/2014	30/09/2014	31/10/14	30/11/2014	30/12/14	31/01/15	28/02/2015
Cumul de Production (stock)	1 755 144	1 941 171	1 596 054	1 777 553	1 950 856	1614751,27	1790708,27	1944770,27
Quantité enlevée		522 974,24			512 546,73			497 606,80
Quantité restant après prélèvement		1 418 196,80			1 438 309,27			1447 163,47

Sources : Calcul des auteurs

2.2. Les conditions et le détail des ventes

Tableau 6: Détails de la partie de ladernière cargaison enlevée(27/02/2015).

Détail des ventes	
Quantité vendue en Février	497 606,80 bbl
Prix moyen de Brent –Février:	60,212 USD
Prix de vent (Février)	51,232 USD
Quantité enlevée par le gouvernement :	80 000,35 bbl
Quantité enlevée par la SMH (dont la QP de Sterling)	50 123,83 bbl

Sources : Direction de l'exploration et du développement des hydrocarbures bruts (MEP) et SMH

8. Le partage entre la SMH et Sterling découle des termes du contrat de financement passé entre les deux parties en ses articles 10.1 et 10.2 qui concernent respectivement le partage du profit-oil et du Cost-oil.

3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public

9. Les revenus de l'Etat tirés du pétrole encaissés au cours du mois de février 2015 atteignent un peu plus de **2millions dollars américains, (2 048 625,63USD)** soit l'équivalent d'un peu plus de **643 millions d'Ouguiya (643 514 282,90UM)**.
10. Un tableau présentant le montant des revenus par type de recettes enregistré par le FNRH au cours du mois de février figure en (Annexe1).
11. Aucun retrait n'a été effectué sur le compte du FNRH au cours de ce mois.
12. Le solde du compte FNRH au 28février 2015est d'un peu plus de **60millions de dollars USD (60 513 125,94USD)**, soit l'équivalent de **19 113 675 959,41UM**. (La source du taux de change est le site officiel de la BCM).

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au cours du mois de février 2015.

LIBELLE	Montant en USD	Montant en MRO
BIC	42 962,02	13 495 229,72
ITS	85 769,63	26 941 956,18
REDEVENCE	175 000,00	54 971 000,00
AUTRES RECTTES	1 744 893,98	548 106 097,00
Total	2 048 625,63	643 514 282,90